

Questions orales

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je vais donner au ministre un moyen concret de juguler l'inflation, car il s'est dit du même avis que M. Crow. Hier, M. Crow a affirmé qu'il s'inquiétait du fait que les augmentations de salaire ont monté en flèche et qu'elles ont un caractère inflationniste. Ces deux dernières années, elles se sont élevées en moyenne à 5 p. 100 par an.

Le ministre ne conviendra-t-il pas que le gouvernement est très hypocrite ou qu'il donne le mauvais exemple quand il consent à M. Crow en sa qualité de gouverneur de la Banque du Canada une augmentation de salaire allant jusqu'à 21 p. 100 par an pour chacune des trois dernières années? L'augmentation de salaire de M. Crow allant jusqu'à 21 p. 100 par an ne constitue-t-elle pas un mauvais exemple, alors que le ministre est d'accord avec M. Crow pour déclarer qu'une augmentation de 5 p. 100 par an est inflationniste en ce qui concerne les Canadiens ordinaires? N'ai-je pas raison?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, à mon avis, lorsque le gouvernement a pris des mesures pour contrôler les règlements salariaux et la rémunération des hauts fonctionnaires, il a agi de façon responsable et ce, conformément à notre désir de maîtriser l'inflation. J'ai dit maintes fois que si nous, en tant que Canadiens, ne tirons pas de l'économie plus qu'elle ne peut nous fournir, nous parviendrons à maîtriser l'inflation ce qui nous permettra d'abaisser les taux d'intérêt.

[Français]

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Mais, monsieur le Président, le ministre n'a pas du tout répondu à ma question. J'ai posé des questions. M. Crow a dit hier qu'un taux de 5 p. 100 d'augmentation des salaires pour les Canadiens était trop élevé, mais le salaire de M. Crow a augmenté de peut-être 21 p. 100 par année pendant les derniers trois ans. Est-ce que le ministre est d'accord que la grosse augmentation de salaire pour M. Crow, de peut-être 21 p. 100 par année, n'est pas du tout un bon exemple pour la population canadienne? Est-ce qu'il est d'accord avec cette politique de son gouvernement? Et s'il n'est pas d'accord, pourquoi le gouvernement a-t-il permis, à cause de sa politique, une grosse augmentation de salaire pour M. Crow et pourquoi critique-t-il les petites augmentations de salaire pour les ouvrières et ouvriers canadiens? Pourquoi, monsieur le Président?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait fort bien que nous ne discutons pas les salaires que touchent nos hauts fonctionnaires. La grille de ces salaires est établie par un groupe consultatif du secteur privé. Il incombe au gouvernement d'établir ces salaires selon la grille que nous fournissent les consultants de l'extérieur.

* * *

• (1430)

LA LITUANIE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, il semble que le très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures rencontrera la communauté lituanienne du Canada tout de suite après la période de questions aujourd'hui.

Nous savons également, d'après une conférence de presse tenue ce matin, que la communauté lituanienne du Canada lancera un urgent appel au gouvernement du Canada pour qu'il reconnaisse immédiatement le gouvernement de la Lituanie comme le gouvernement légitime de la république indépendante et qu'il offre d'y envoyer des diplomates en tant qu'observateurs.

Quelle réponse le ministre donnera-t-il à la communauté lituanienne du Canada et au reste de la population canadienne, compte tenu de la menace d'intervention militaire qui risque de se concrétiser si d'autres pays ne reconnaissent pas le nouveau gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, mon secrétaire parlementaire a rencontré aujourd'hui les représentants des Canadiens d'origine lituanienne à Ottawa. J'espère moi-même pouvoir les rencontrer plus tard au courant de la journée.

Le Canada est d'avis, et je pense que la plupart des députés de la Chambre partagent cette opinion, que l'indépendance *de facto* de la Lituanie doit se faire par négociation. Nous encourageons à la fois les parties lituanienne et soviétique à s'engager dans cette voie.

Ce matin, j'ai convoqué le chargé d'affaires de l'Union soviétique—l'ambassadeur n'est pas en ville—pour lui exprimer personnellement notre très vive inquiétude au sujet des événements qui se sont déroulés la nuit dernière en Lituanie. Je lui ai rappelé que les dirigeants de l'Union soviétique m'ont promis ainsi qu'au premier ministre de ne pas prendre de mesures de répression. J'ai déploré que les mesures prises récemment par l'Union